



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-14631>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 24-14631

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel :** GIP RESAH

**Forme juridique de l'acheteur :** Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur :** Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre :** ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN OEUVRE DE SOLUTIONS MICROSOFT INTEGREES

**Description :** La présente consultation porte sur la conclusion d'un accord-cadre relatif à l'acquisition, par le Resah agissant, d'une part, en tant que centrale d'achat dite « grossiste » au sens de l'article L. 2113-1, 1<sup>o</sup> du Code et d'autre part, pour ses propres besoins, notamment relatifs à la mise en œuvre de ses activités de coopération, de prestations intellectuelles informatiques d'accompagnement à la mise en œuvre de Solutions Microsoft Intégrées. Pour les propres besoins du Resah, l'accord-cadre est conclu à titre non exclusif. Pour chacun des lots, l'accord-cadre est mono-attributaire et fixe toutes les stipulations contractuelles et s'exécute, en conséquence, par l'émission de bons de commandes dans les conditions prévues par le présent cahier des clauses administratives particulières. Pour chacun des lots, l'accord-cadre est mono attributaire, conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum. L'accord-cadre est exécuté à bons de commande conformément aux articles R.2162-1 à R2162-6 et R. 2162-13 à R.2162-14 du Code.

**Identifiant de la procédure :** 24d50d3b-bc06-40a6-b249-70e51dd6a78e

**Type de procédure :** Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure :** La présente consultation porte sur la conclusion d'un accord-cadre relatif à l'acquisition, par le Resah agissant, d'une part, en tant que centrale d'achat dite « grossiste » au sens de l'article L. 2113-1, 1<sup>o</sup> du Code et d'autre part, pour ses propres besoins, notamment relatifs à la mise en œuvre de ses activités de coopération, de prestations intellectuelles informatiques d'accompagnement à la mise en œuvre de Solutions Microsoft Intégrées. Pour les propres besoins du Resah, l'accord-cadre est conclu à titre non exclusif. Pour chacun des lots, l'accord-cadre est mono-attributaire et fixe toutes les

stipulations contractuelles et s'exécute, en conséquence, par l'émission de bons de commandes dans les conditions prévues par le présent cahier des clauses administratives particulières. Pour chacun des lots, l'accord-cadre est mono attributaire, conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum. L'accord-cadre est exécuté à bons de commande conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72220000 Services de conseil en systèmes informatiques et conseils techniques

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 35,000,000 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 50,000,000 EUR

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de solutions Microsoft à destination des établissements du domaine sanitaire et médico-social

**Description :** La présente consultation porte sur la conclusion d'un accord-cadre relatif à l'acquisition, par le Resah agissant, d'une part, en tant que centrale d'achat dite « grossiste » au sens de l'article L. 2113-1, 1° du Code et d'autre part, pour ses propres besoins, notamment relatifs à la mise en œuvre de ses activités de coopération, de prestations intellectuelles informatiques d'accompagnement à la mise en œuvre de Solutions Microsoft Intégrées. Pour les propres besoins du Resah, l'accord-cadre est conclu à titre non exclusif. L'accord-cadre est mono-attributaire et fixe toutes les stipulations contractuelles et s'exécute, en conséquence, par l'émission de bons de commandes dans les conditions prévues par le présent cahier des clauses administratives particulières. Le lot 1 est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum de 30000000 (trente millions) d'euros. L'accord-cadre est exécuté à bons de commande conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code.

**Identifiant interne :** 2023-R099-000-001

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72220000 Services de conseil en systèmes informatiques et conseils techniques

## Options :

**Description des options :** L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an ferme. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R. 2182-4 du code, court à compter du 15 avril 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 15 avril 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 14 avril 2025, quelle que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 15 avril au 14 avril de chaque année, puis deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction du 15 avril au 14 octobre et du 15 octobre au 14 avril. La durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Le lot s'exécute en France métropolitaine et DROM-COM.

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 15/04/2024

**Date de fin :** 14/04/2025

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 20,000,000 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 30,000,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** La présente consultation porte sur la conclusion d'un accord-cadre relatif à l'acquisition, par le Resah agissant, d'une part, en tant que centrale d'achat dite « grossiste » au sens de l'article L. 2113-1, 1° du Code et d'autre part, pour ses propres besoins, notamment relatifs à la mise en œuvre de ses activités de coopération, de prestations intellectuelles informatiques d'accompagnement à la mise en œuvre de Solutions Microsoft Intégrées. Pour les propres besoins du Resah, l'accord-cadre est conclu à titre non exclusif. Les lots s'exécutent à bons de commande. Il n'est pas possible de présenter des variantes. La valeur estimée hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre pour le lot 1 est exprimée sur la durée totale (48) mois. Pour chacun des lots, l'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an ferme. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R. 2182-4 du code, court à compter du 15 avril 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 15 avril 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 14 avril 2025, quelle que soit sa date de début.

Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 15 avril au 14 avril de chaque année, puis deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction du 15 avril au 14 octobre et du 15 octobre au 14 avril. La durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois. Les critères d'attribution sont énumérés au Règlement de la Consultation. Les documents de consultation sont téléchargeables, gratuitement et en libre accès, sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>. Afin de pouvoir décompresser et lire les formats suivants: les .doc, .xls, .pdf, .rtf, et/ou les fichiers compressés au format .zip. Les candidats sont informés que, s'ils ne créent pas un compte sur la plateforme avant de télécharger le DCE, ils ne seront pas informés des éventuels rectificatifs du DCE, ni des questions réponses qui y seraient déposées. La création d'un compte est simple et gratuite. En cas de difficulté, il est possible d'adresser des questions au support technique via un formulaire en ligne sur la plateforme de dématérialisation. Aucun DCE ne sera transmis par courrier, télécopieur ou mail, ni remis en main propre. Le présent avis est publié et rédigé en langue française. Les motifs d'exclusion de la procédure sont précisés dans le règlement de la consultation.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** candidature

**Description :** - Une lettre de candidature établie à partir du formulaire DC1 dûment renseignée par le candidat, comportant notamment une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** candidature

**Description :** - Une liste des principales prestations similaires effectuées au cours des 3 dernières années,; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels globaux (dont cadres) du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** candidature

**Description :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre sur les trois derniers exercices disponibles ;

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description** : Ce critère est décrit dans le règlement de consultation.

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Ce critère est décrit dans le règlement de consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://marches.maximilien.fr/>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marches.maximilien.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 11/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : GIP RESAH

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : GIP RESAH

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** GIP RESAH

**Organisation qui traite les offres :** GIP RESAH

## 5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** Prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de solutions Microsoft à destination des autres Bénéficiaires dont les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que les EPCI

**Description :** La présente consultation porte sur la conclusion d'un accord-cadre relatif à l'acquisition, par le Resah agissant, d'une part, en tant que centrale d'achat dite « grossiste » au sens de l'article L. 2113-1, 1<sup>o</sup> du Code et d'autre part, pour ses propres besoins, notamment relatifs à la mise en œuvre de ses activités de coopération, de prestations intellectuelles informatiques d'accompagnement à la mise en œuvre de Solutions Microsoft Intégrées. Pour les propres besoins du Resah, l'accord-cadre est conclu à titre non exclusif. L'accord-cadre est mono-attributaire et fixe toutes les stipulations contractuelles et s'exécute, en conséquence, par l'émission de bons de commandes dans les conditions prévues par le présent cahier des clauses administratives particulières. Le lot 2 est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum de 20000000 (vingt millions) d'euros. L'accord-cadre est exécuté à bons de commande conformément aux articles R.2162-1 à R2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code.

**Identifiant interne :** 2023-R099-000-002

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72220000 Services de conseil en systèmes informatiques et conseils techniques

**Options :**

**Description des options :** L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an ferme. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R. 2182-4 du code, court à compter du 15 avril 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 15 avril 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 14 avril 2025, quelle que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 15 avril au 14 avril de chaque année, puis deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction du 15 avril au 14 octobre et du 15 octobre au 14 avril. La durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Le lot s'exécute en France métropolitaine et dans les DROM-COM.

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 15/04/2024

**Date de fin :** 14/04/2025

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 2

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 15,000,000 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 20,000,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** La présente consultation porte sur la conclusion d'un accord-cadre relatif à l'acquisition, par le Resah agissant, d'une part, en tant que centrale d'achat dite « grossiste » au sens de l'article L. 2113-1, 1° du Code et d'autre part, pour ses propres besoins, notamment relatifs à la mise en œuvre de ses activités de coopération, de prestations intellectuelles informatiques d'accompagnement à la mise en œuvre de Solutions Microsoft Intégrées. Pour les propres besoins du Resah, l'accord-cadre est conclu à titre non exclusif. Les lots s'exécutent à bons de commande. Il n'est pas possible de présenter des variantes. La valeur estimée hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre pour le lot 2 est exprimée sur la durée totale (48 mois). Pour chacun des lots, l'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an ferme. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R. 2182-4 du code, court à compter du 15 avril 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 15 avril 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 14 avril 2025, quelle que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 15 avril au 14 avril de chaque année, puis deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction du 15 avril au 14 octobre et du 15 octobre au 14 avril. La durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois. Les critères d'attribution sont énumérés au Règlement de la Consultation. Les documents de consultation sont téléchargeables, gratuitement et en libre accès, sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>. Afin de pouvoir décompresser et lire les formats suivants: les .doc, .xls, .pdf, .rtf, et/ou les fichiers compressés au format .zip. Les candidats sont informés que, s'ils ne créent pas un compte sur la plateforme avant de télécharger le DCE, ils ne seront pas informés des éventuels rectificatifs du DCE, ni des questions réponses qui y seraient déposées. La création d'un compte est simple et gratuite. En cas de difficulté, il est possible d'adresser des questions au support technique via un formulaire en ligne sur la plateforme de dématérialisation. Aucun DCE ne sera transmis par courrier, télécopieur ou mail, ni remis en main propre. Le présent avis est publié et rédigé en langue française. Les motifs d'exclusion de la procédure sont précisés dans le règlement de la consultation.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** candidature

**Description** : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre sur les trois derniers exercices disponibles ;

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : candidature

**Description** : -Une liste des principales prestations similaires effectuées au cours des 3 dernières années;; -Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels globaux (dont cadres) du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

**Critère :**

**Type** : Autre

**Nom** : candidature

**Description** : Une lettre de candidature établie à partir du formulaire DC1 dûment renseignée par le candidat, comportant notamment une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Le critère est décrit au règlement de la consultation.

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le critère est décrit au règlement de la consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://marches.maximilien.fr/>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marches.maximilien.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 11/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH**

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne : Requise**

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation : GIP RESAH**

**Organisation qui traite les offres : GIP RESAH**

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel : Tribunal administratif de Paris**

**Numéro d'enregistrement : 17750005500013**

**Adresse postale : 7, Rue de Jouy**

**Ville : Paris**

**Code postal : 75004**

**Pays : France**

**Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr**

**Téléphone : 0144594400**

**Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>**

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : GIP RESAH

**Numéro d'enregistrement** : 13000501000025

**Adresse postale** : 47 rue de Charonne

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75011

**Pays** : France

**Adresse électronique** : Presta-intell@resah.fr

**Téléphone** : 0155785454

**Adresse internet** : <https://www.resah.fr/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://marches.maximilien.fr/>

**Profil de l'acheteur** : <https://marches.maximilien.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

#### **Acheteur**

**Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 64096a27-0b56-43d6-acd5-d8b8c621452b - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 06/02/2024 à 12:04

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 06/02/2024